

Réponses aux Questions Fréquentes

- **« Comment accéder au site de télédéclaration / télépaiement de la taxe affectée au CTP ? »**

Rendez-vous sur le site <https://ctp.cba.fr>

- **« Quel est mon mot de passe ? »**

Pour une première utilisation, il est nécessaire de vous inscrire sur le site de télédéclaration et télépaiement et enregistrer le mot passe de votre choix (voir en page d'accueil : *« vous n'avez pas encore de mot de passe : cliquez ici »*).

Dans le [formulaire en ligne](#), saisissez votre identifiant électronique (indiqué sur votre bordereau Cerfa), votre siret, votre adresse email et votre mot de passe (à saisir 2 fois). Lorsque vous cliquez ensuite sur « création », une petite fenêtre verte s'affiche sur le site vous indiquant qu'un courriel vous a été envoyé. Il ne vous reste plus qu'à cliquer dans le lien contenu dans ce courriel. Votre création de mot de passe est ainsi validée, vous pouvez désormais vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe.

→ Création de votre 1^{er} mot de passe

Mon identifiant

Mon N° SIRET (14 chiffres)

Email

Mot de passe

Confirmation mot de passe

Création mot de passe

- **« J'ai procédé à mon inscription sur le site en mettant mon identifiant électronique et un mot de passe que j'ai enregistré, mais en allant sur le site ensuite je n'arrive pas à me connecter, mon identifiant ou mot de passe n'étant pas reconnu. Impossible de me connecter. Que faire ? »**

Votre inscription est effective seulement si une petite fenêtre verte s'affiche sur le site lorsque vous cliquez sur « création » lors de votre inscription (cf. question ci-dessus) et si vous cliquez ensuite sur le lien présent dans le courriel envoyé à votre adresse mail (mail envoyé de la part de noreply@cba.fr).

- **« Je n'ai pas reçu le courriel avec le lien pour confirmer mon inscription. »**

Si une petite fenêtre verte s'est bien affichée sur le site lorsque vous avez cliqué sur « création » (voir question ci-dessus), un courriel vous a été envoyé de la part de noreply@cba.fr.

En l'absence de réception de ce courriel, veuillez vérifier le dossier « courrier indésirable / spam » de votre messagerie. Si après cette vérification le courriel reste introuvable, veuillez nous envoyer un courriel (infotaxe@codifab.fr) contenant votre numéro de siret ainsi qu'une copie d'écran du formulaire de création du mot de passe dûment rempli (avec la petite fenêtre verte affichée).

→ Création de votre 1^{er} mot de passe

Mon identifiant

Mon N° SIRET (14 chiffres)

Email

Mot de passe

Confirmation mot de passe

Création mot de passe

Information : Vous avez activé avec succès la procédure d'activation de compte. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le lien envoyé sur votre email.

- **« Tous mes bordereaux (échéances) n'apparaissent pas sur la page d'accueil, pourquoi ? »**

Vous trouverez sur le site uniquement vos dernières échéances : les bordereaux dont l'échéance est dépassée depuis plus de 18 mois n'apparaissent pas.

Par ailleurs, seul(e)s les déclarations et paiements effectué(e)s en ligne sont enregistré(e)s sur votre espace.

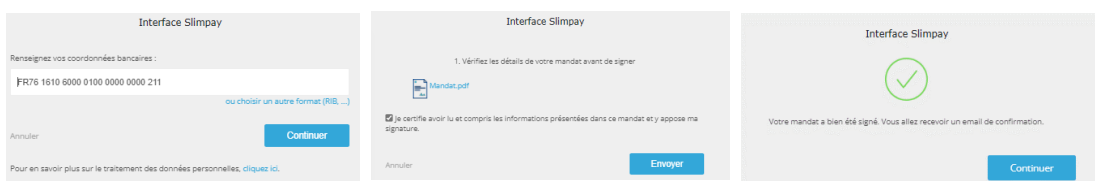
Réponses aux Questions Fréquentes

■ « Comment réaliser mon premier paiement ? »

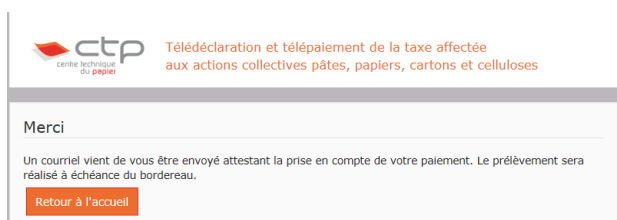
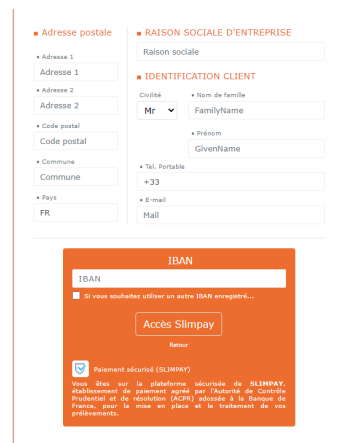
Lors d'un **premier paiement sur le site**, une page s'ouvre pour vous permettre de créer votre mandat de prélèvement (géré par Slimpay, Etablissement de Paiement agréé et respectant les normes SEPA). Le prélèvement sera effectué à date d'échéance et uniquement lorsque vous aurez validé votre paiement.

- Vérifiez et modifiez les informations préremplies
- Saisissez votre IBAN (27 caractères sans espace, commençant par 2 lettres)
- Cliquez sur « accès slimpay »

A l'ouverture de l'interface Slimpay, suivez les instructions :



Cliquer ensuite sur « continuer » pour que votre mandat soit enregistré sur le site et que votre paiement soit pris en compte. Vous recevrez alors un email de la part de « noreply@slimpay.com » contenant votre mandat (autorisation de prélèvement) et un email de la part de « noreply@cba.fr » correspondant à votre confirmation de paiement.



■ « Est-il nécessaire de signer un nouveau mandat pour chaque paiement ? »

Lors de votre premier paiement, vous avez enregistré un mandat que vous pourrez utiliser si vous le souhaitez pour les paiements suivants.

Pour votre 2^{ème} paiement sur le site et les suivants :

Une fenêtre s'ouvre pour proposer de réutiliser le mandat existant.

Il vous suffit alors de **cliquer sur « utiliser le mandat existant » pour valider votre paiement.**



■ « Nous avons bien enregistré notre rib/iban sur le site et reçu notre mandat Slimpay, devons-nous envoyer le mandat à notre banque ? »

Vous n'avez rien à envoyer à votre banque : le mandat électronique géré par notre prestataire Slimpay remplace l'envoi par vos soins d'une autorisation de prélèvement à votre banque. Il vous suffit donc de réaliser les différentes formalités directement sur notre site.

Réponses aux Questions Fréquentes

- « J'ai payé exceptionnellement une échéance par chèque/virement mais le bordereau reste 'à payer' sur le site, avez-vous bien enregistré mon règlement ? »

Seuls les déclarations et paiements effectués sur le site y sont enregistrés ; vos éventuels paiements par chèque ou virement ne sont pas indiqués sur le site. Pour obtenir une information complète sur vos déclarations et paiements pris en compte, veuillez contacter le CODIFAB, centre de traitement de la taxe affectée au CTP (infotaxe@codifab.fr).

- « Le site ne fonctionne pas sur mon ordinateur, que faire ? »

Le site est compatible avec la plupart des navigateurs (Chrome, Firefox, Edge, ...). En cas de difficulté, vérifiez que vous disposez de la dernière version ou essayez de vous connecter avec un autre navigateur.

- « Comment modifier l'adresse mail enregistrée sur le site pour l'envoi des confirmations de déclaration et paiement ? »

Vous pouvez modifier votre adresse courriel en vous connectant sur le site avec vos identifiants puis en cliquant sur le bouton à côté de votre email. Après avoir saisi votre nouvelle adresse mail, cliquez sur « enregistrer ».

Cette adresse est utilisée pour l'envoi des confirmations de déclarations, paiements ainsi que pour tout autre courriel émis par nos services concernant la taxe fiscale affectée au CTP.

ctp
centre technique
du papier

Télédéclaration et télépaiement de la taxe affectée
aux actions collectives pâtes, papiers, cartons et celluloses

action

Profil

Vos informations

Votre siret : En cas de changement de siret contactez : infotaxe@codifab.fr

Votre identifiant :

Votre email :

Pour recevoir votre bordereau uniquement par Email, cochez la case ci-contre

- « Je télédéclare et paye ma taxe en ligne, je ne souhaite plus recevoir de bordereau Cerfa par courrier. »

Pour ne plus recevoir de bordereau par courrier, il vous suffit de cocher la case sur la page récapitulant vos informations (cf. ci-contre).

A la place du courrier, un courriel vous sera envoyé sur votre adresse email pour vous prévenir de la mise en ligne du formulaire de déclaration sur le site.

ctp
centre technique
du papier

Télédéclaration et télépaiement de la taxe affectée
aux actions collectives pâtes, papiers, cartons et celluloses

action

Profil

Vos informations

Votre siret : En cas de changement de siret contactez : infotaxe@codifab.fr

Votre identifiant :

Votre email :

Pour recevoir votre bordereau uniquement par Email, cochez la case ci-contre

- « Je souhaite changer mon RIB/IBAN, comment faire ? »

Pour modifier votre IBAN, plutôt qu'utiliser le mandat existant, cliquer sur « accès à l'interface de création de mandat SLIMPAY ».

INFORMATION : MANDAT DÉJÀ EXISTANT

Au moins un mandat a déjà été renseigné pour le compte

IBAN concerné :

INFORMATIONS DU MANDAT

Date de signature : Mardi 10 juin 2019

Référence Mandat :

Domiciliation de la Banque :

N° SEC :

IBAN :

Paiement sécurisé (SLIMPAY)

Vous êtes sur la plateforme sécurisée de SLIMPAY, établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) soumise à la Banque de France pour la mise en place et le traitement de vos paiements.

Utiliser le mandat existant

Accès à l'interface de création de mandat SLIMPAY

Réponses aux Questions Fréquentes

- **« Je ne reçois plus l'email contenant le récapitulatif de la télédéclaration sur ma boîte mail. » « Je ne reçois plus le courriel de confirmation de paiement. »**

Les problèmes de réception des mails de confirmation sont généralement liés aux boîtes mails des destinataires ; soit le message se trouve dans votre dossier « spams » ou « courriers indésirables », soit il est bloqué au niveau de votre serveur d'emails.

Pour résoudre le problème, vous pouvez ajouter dans votre base de contacts l'adresse d'envoi noreply@cba.fr et interroger votre administrateur de messagerie électronique.

Vous pouvez également enregistrer une nouvelle adresse email (cf. plus haut).

Enfin, vous pouvez télécharger sur le site vos récapitulatifs de déclarations et confirmations de paiements.

- **« Je ne trouve pas de réponse à ma question dans ce document, comment faire ? »**

Pour tout renseignement relatif à l'utilisation du site pour la déclaration et le paiement de votre taxe, vous pouvez contacter le CODIFAB, centre de traitement de la taxe affectée au CTP :

Tél : 01 44 68 18 19 (de 9h30 à 12h)

Courriel : infotaxe@codifab.fr (afin de faciliter le traitement de votre demande, merci de préciser votre numéro de SIRET dans l'objet de votre message)